
DURBAN - Bourse Matin Réunions
Wednesday, 17 Juillet 2013 - 07 heures 00-09h00
ICANN - Durban, Afrique du Sud

JANICE DOUMA LANGE: Pour la transcription, c'est la réunion des boursiers de la matinée du Mercredi 17 Juillet à Durban, en Afrique du Sud, ICANN 47. Il est 7 heures 25 et cette réunion se déroulera jusqu'à 9 heures du matin.

Bonjour à Tous. On est mercredi et personne ne parle. Bonjour!

PARTICIPANTS: Bonjour.

JANICE DOUMA LANGE: Ce matin il y a quatre membres de la communauté qui vont venir nous parler. Tel que cela est établi dans notre ordre du jour. Tout d'abord il y a le représentant de RSSAC, GAC, NPOC et SAC. La première chose que nous allons faire avant de passer la parole à Patrick qui est à ma gauche, c'est de souhaiter la bonne fête avec les collègues à distance, parce que c'est l'anniversaire de Patrick.

Merci Léon de me le faire savoir, Patrick je te passe la parole.

PATRICK FALTSTROM: Merci c'est toujours un plaisir de venir ici vous visiter. Merci Janice du travail que tu fais avec les boursiers. Je m'appelle Patrick Falstrom, je

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

suis le Président du Comité conseil de la sécurité et la stabilité. Ce matin, je suis accompagné par Lars-Johan Liman, un des coprésidents du RSSAC.

Je vais vous présenter le rôle de notre organisation dans notre modèle multipartite et il y aura par la suite une séance de questions-réponses. Je vais vous parler tout d'abord du comité de la sécurité et la stabilité.

Comme vous le savez, le sigle finit par AC, cela veut dire que l'on est un comité consultatif. Nous n'avons pas de PDP, par contre nous répondons à des questions qui sont posées par le conseil d'administration par exemple, ou d'autres parties de la communauté.

Il est possible aussi que nous on puisse détecter quelque chose d'important pour la communauté et alors nous pouvons rédiger un avis ou des recommandations. Les recommandations peuvent être n'importe quoi qui puisse concerner le conseil et la communauté.

Ce que nous rédigeons doit être lié à notre statut, ce qui veut dire que l'on conseille le conseil et la communauté sur la sécurité et la stabilité des noms de domaines et les systèmes d'adressage. Nous travaillons avec le DNS, le système de nom de domaines et aussi avec des adresses IPS routing, etc.

Nous faisons des évaluations techniques et s'il y a quelqu'un qui veut parler d'une question d'affaires ou commerciale qui ne marche pas, ce n'est pas notre affaire. S'il y a des questions juridiques à résoudre, cela ne nous regarde pas non plus. Du point de vue technique, là c'est notre question.

Les questions les plus importantes sur lesquelles on travaille à l'heure actuelle ont lieu aux variantes de noms de domaines internationalisés,

notamment ceux qui sont liés, sans exclusivité, au bureau central des marques, des questions de problèmes d'espace de nom, quel serait l'impact sur les noms de domaines à déléguer comme TLD, que se passe-t-il s'ils sont déjà utilisés, les implications sont significatives alors le risque peut être gérable ou pas. Le risque peut devenir un risque gérable ou c'est quelque chose qu'on n'a pas l'occasion de gérer.

Alors il faut être très prudent avec la délégation, la délégation doit être retardée ou bien il est possible que certains TLD ne doivent pas être délégués, pas du tout. En ce moment nous travaillons sur ces points-là, on travaille aussi avec les attaques au service mais en général les variantes et les collisions d'espace de noms, c'est notre affaire principale.

Je passe la parole à mon collègue.

LARS-JOHAN LIMAN:

Merci c'est un plaisir d'être ici ce matin. Je suis content de pouvoir vous adresser la parole, je suis l'un des deux co-présidents du comité des services de la zone racine. Mon activité est plus focalisée que celle de SSAC, nous travaillons avec le service de serveurs. Il y a maintenant 13 groupes de machines administrées par deux organisations différentes, à savoir les points d'entrée à la partie technique du DNS.

Lorsqu'un client veut accéder, moi je dois faire l'évaluation. On commence toujours par le serveur de nom racine, il y a la une base de données très petite, qui est une partie de la base de données des noms de domaines ou est listée 280/290/300 TLD, les TLD les plus importants.

Il y a 270 ccTLD de pays, de régions géographiques et 13 environ TLD géographiques, voilà les TLD génériques. Ce système possède son propre écosystème, ses propres caractéristiques. Moi je fais l'exploitation d'un de ces serveurs. On travaille avec la base de données de Verisign, au nom d'IANA et tout cet écosystème, le flux de la base de données va dans les serveurs.

Les opérations des clients, etc. Tout cela est une partie très critique de l'infrastructure alors notre comité consultatif répond aux demandes du conseil d'administration mais on essaie aussi d'analyser les différents aspects des services de la zone racine en général pour identifier des problèmes ou des risques avec le système.

S'il y en avait, nous pouvons produire des recommandations. Nous n'avons aucun contrôle sur les opérateurs des services racine mais nous pouvons produire des recommandations, et comme le comité consultatif des services de la zone racine est constitué par plusieurs opérateurs de serveurs racines, et il y en a qui sont invités, il s'agit donc d'un groupe d'experts.

Dans ce sens, on ne va pas émettre de recommandations qui puissent être objectées par les opérateurs, parce que ça fait partie du processus de filtre, ou de sélection des recommandations. Normalement, on ne participe pas aux réunions de l'ICANN. Le groupe existe depuis la première réunion de l'ICANN, j'appartiens au groupe depuis cette époque mais le groupe de personnes qui est dans le comité conseil des serveurs racines est notamment composé d'experts techniques qui ne participent pas aux réunions de l'ICANN.

Ils vont plutôt dans des réunions des organismes de normalisation ou à l'IETF. A ce jour on essaie de nous réorganiser, on n'a pas très bien fonctionné, les progrès ont été très lents avec peu de visibilité et nous voulons que cela change. On est en train de réorganiser la structure avec de nouveaux processus et je veux aussi avoir plus de visibilité, plus d'accessibilité. En ce moment il y a quatre membres du RSSAC et j'espère qu'il y en aura davantage dans l'avenir.

Que puis-je vous dire encore? Si vous me voyez dans le couloir, n'hésitez pas à venir, à me poser les questions que vous voudrez, c'est mon rôle et je suis là pour ça. Et je veux raconter à tout le monde ce que nous faisons, ce que nous devrions faire maintenant en plus de réorganiser la question, on fait encore des autres choses.

D'abord la création d'un ensemble de mesures de base pour pouvoir plus tard publier des statistiques, par exemple le nombre de consultations par seconde, le volume de charge, pour que tout le monde puisse savoir ce qu'il se passe.

On essaie aussi de créer une nouvelle version d'un document très vieux qui spécifie les exigences pour les services de la zone racine. Il faut le mettre à jour, il faut élaborer un nouveau document, il faut travailler avec les architectes dans la région dans la rédaction d'un nouveau document.

Vous avez des questions à poser?

JANICE DOUMA LANGE: Des questions pour n'importe lequel des deux orateurs? Cette semaine, j'ai entendu dire que tout semblerait trop technique et je ne sais pas

comment l'ICANN est là au milieu de quelque chose de si technique. Patrick tu as mentionné le point que nous n'avons pas besoin de techniciens dans le RSSAC, qu'il faudrait encore plus de diversité, je voudrais que tu analyses la question.

PATRICK FALTSTROM:

Bien sur, le RSSAC a 39 membres en ce moment, la raison pour laquelle ce chiffre est élevé, c'est parce que nous avons accepté certains nouveaux membres avant que d'autres membres quittent le groupe.

Pour être membre du RSSAC il faut présenter une candidature, il faut répondre à un questionnaire et les premières mesures que nous faisons c'est justement pour déterminer si l'ensemble des qualifications est compatible avec le RSSAC. Avant il y avait des membres spécialisés dans les DNS, maintenant nous voulons des gens qui n'aient pas exclusivement cette spécialisation-là. Nous venons d'incorporer une personne qui travaille dans le secteur des organismes d'application de la loi, c'est un ancien boursier, il y a aussi une personne qui a l'expertise juridique, dans le domaine juridique, en matière de télécommunications et d'application de la loi, tous les aspects juridiques comme par exemple les notifications, etc. Qui peuvent avoir lieu ou pas selon les lois nationales, voilà donc les incorporations les plus récentes.

Il y a aussi des demandes de personnes qui sont extrêmement, qui connaissent extrêmement bien la question. En ce moment, on cherche des gens qualifiés pour nous rejoindre. Merci.

HOMME NON-IDENTIFIE: Ma question est simple peut-être, à vrai dire c'est une question que je veux poser depuis des années. La réponse est peut-être au début de plusieurs manuels du DNS, mais je ne connais pas la réponse. La question est: où est la limite, je sais qu'il y a 13 serveurs qui s'appellent A, B, C, D, etc. Il y en a en Unicast, je me demande pourquoi la limitation est au nombre de 13, pourquoi au nombre de 13?

LARS-JOHAN LIMAN: Je vais essayer de vous l'expliquer tout en évitant la terminologie technique. Il s'agit d'une limitation très très ancienne, la norme technique sur le DNS a déjà 20 ans environ. L'internet était très différent à l'époque. C'était jusqu'à 100,000 fois plus petit qu'à l'heure actuelle, la technologie était tout à fait différente. Je devrais utiliser quelques termes techniques, parce qu'il s'agit d'une limitation technique.

Le système du DNS envoie des paquets par le réseau. Le premier contient une demande, une requête d'information et le serveur répond avec une réponse. Suivant la norme de l'information du paquet, ou qui peut entrer dans le paquet, dans les années précédentes, pour une question d'épargner la largeur de bande, parce que la limitation était de 60kb, c'était des modems très lents.

Voilà c'est ça la limitation, un paquet de DNS ne pouvait pas dépasser les 512 octets. C'est une limitation stupide dans l'Internet d'aujourd'hui mais c'est toujours dans la norme et ça dépend de la structure interne du paquet du DNS. Voyons maintenant en 1994 à peu près, on a renommé tous les serveurs de la zone racine, les serveurs avaient leur propre nom, le notre avait un nom différent. On les a tous renommés

parce qu'on voulait profiter de la structure interne du paquet de sorte de pouvoir élargir la liste.

Mais avec le même nom, ce que l'on faisait c'était geler l'espace de 512 octets, alors on a fini avec une liste de 13. On ne peut pas entrer dans le paquet plus d'informations sans violer la norme technique.

Depuis lors le DNS a été spécifié comme ça et maintenant on a le DNS étendu, la plupart des clients et des serveurs peuvent le gérer et là on peut spécifier. Par exemple le client dit de ne pas se préoccuper de l'ancienne limitation, je peux opérer avec quelque chose de plus grand, je peux opérer avec 2000 octets, pas de problème maintenant.

On était un peu préoccupés lorsqu'on a commencé avec l'Ipv6, mais cela fonctionnait parce que les adresses Ipv4, voyons comment je peux le dire, on les met d'abord dans le paquet, donc au bord il y a les adresses Ipv6 mais si l'on commence à mettre davantage de services dans le paquet, ou de données, on arrive au bord et avec le DNS étendu il n'y a pas de problèmes parce que cela va dans des paquets plus grands, mais il y a toujours des pare-feux et d'autres questions un peu stupides qui disent, ha non le paquet DNS est limité à 512 octets. Si le paquet dépasse cette mesure on va le couper, alors on risque d'entrer dans une situation où les gens ne pourront pas accéder à l'internet parce que le paquet est trop grand.

Voilà donc, il faut étudier plus profondément la question pour voir quel serait l'effet si on allait dans un ensemble de serveurs racines plus grand, mais c'est vraiment un effort énorme et on ne l'a pas encore initié.

Il faudra probablement faire ce travail et c'est dans notre ordre du jour à long terme. Nous savons qu'il y a beaucoup de pression des serveurs racines, je crois que pour des raisons techniques on ne l'a pas encore fait mais il y a des raisons politiques pour faire ainsi. Voila donc l'ordre du jour à long terme, n'attendez pas une réponse la semaine prochaine, ca va prendre des années.

GUL-E RANA:

Je viens du Pakistan et je voudrais vous demander quelles sont les exigences que vous avez, ou comme vous l'avez dit quelles sont les qualifications spécifiques que vous recherchez, parce que vous dites que vous voulez une diversité dans le comité consultatif. Alors sur la base des questions que vous abordez quelles sont les qualifications dont vous avez besoin.

PATRICK FALTSTROM:

Vous allez avoir l'impression que je dis quelque chose de bizarre parce que je suis le Président du RSSAC mais ma réponse est je ne sais pas. La raison pour laquelle j'ignore cela est parce que nous avons décidé au sein du RSSAC d'avoir quelque chose que nous appelons un comité d'adhésion. Ce comité possède des membres du RSSAC et notre vice-président Jim Galvin.

Ce comité décidé une année après l'autre le type de qualification dont on a besoin. Il y a différents paramètres, je vais le dire explicitement, qui comprennent la diversité géographique et un équilibre des genres. Ce que l'on fait c'est une analyse des qualifications dont nous aurons besoin au sein du RSSAC, dans la période allant des cinq aux dix

prochaines années parce que chaque membre du RSSAC est désigné pour trois ans. Nous voyons ensuite quelles sont les qualifications actuelles du RSSAC et ensuite on en effectue une pondération et on détermine ce dont on a besoin par qualification pour pouvoir pondérer les catégories les plus importantes pour l'année en cours par exemple.

Ils l'ont fait déjà pour cette année, mais comme moi je ne fais pas partie de cela même si je suis le président du RSSAC je ne connais pas quelle est la situation actuelle. Mais d'une façon générale nous avons besoin de personnes se trouvant hors des États-Unis, nous avons besoin de femmes, nous avons besoin de personnes qui ne soient pas des techniciens, ça c'est l'aspect général. Mais d'autre part et c'est quelque chose de très importants pour nous, lorsque l'une des personnes que je vais prendre comme un exemple, lorsqu'une personne par exemple d'un organisme chargé de l'application de la loi, c'est un homme, mais c'était important parce qu'il savait cela, d'autre part c'était très important qu'il se trouve hors des États-Unis et c'était quelqu'un qui se trouvait basé en Afrique. Dans ce cas là, après de longues délibérations, il a été beaucoup plus important d'avoir quelqu'un qui participe à un organisme chargé de l'application de la loi que d'avoir une femme, donc voilà l'un des exemples ou l'on prenait des décisions sur la pondération.

Dans ce cas particulier, sur le critère de savoir que l'on avait besoin de quelqu'un qui fasse partie d'un organisme d'application de la loi, comme je ne fais pas partie de ce groupe ça peut avoir l'air un peu bizarre. Mais le coordinateur du conseil, aucun de ceux qui ont des positions formelles au sein du RSSAC, nous n'avons pas le droit de vote et je n'y participe pas parce que si le comité d'adhésion décide qu'un membre déterminé n'est plus accepté en tant que RSSAC parce qu'il ne

répond pas aux critères nécessaires, parce qu'il ne dispose pas de suffisamment de temps pour participer, si ce membre-là n'est pas satisfait de la décision du comité d'adhésion ; il a la possibilité d'interjeter un appel et cet appel vient jusqu'à moi. Moi je suis responsable de garantir que les membres du comité fassent leur travail, et qu'ils respectent toutes les normes du RSSAC dans son ensemble, c'est pour cela que je ne peux pas faire partie de ce comité parce que si j'y étais je ne pourrais pas évaluer si le travail qu'ils font est correct ou ne l'est pas.

EDDY KAYIHURA MABAN:

Je voulais poser une question sur la représentativité géographique mais je crois qu'il y a déjà une réponse à cette question. Je voudrais savoir ce qu'il se passe par rapport à la question de la stabilité, quelle a été l'expérience la plus terrible que vous avez du supporter par le passé.

PATRICK FALTSTROM:

A cette heure du jour c'est le manqué de café, hein. Moi je crois qu'enfin le pire, ce qui me vient en premier à l'esprit, c'est deux expériences. Cela ne signifie pas que ça a été la partie la plus terrible, mais c'est trop tôt dans la matinée.

L'un des problèmes, l'une des situations dans lesquelles on s'est retrouvées au sein du RSSAC en 2003 était liée à la possibilité que les gens puissent envoyer des paquets lorsque l'adresse de sortie n'était pas correcte, elle était erronée, elle était fautive. Nous avons eu ce problème sur Internet et nous avons inclus cette question sur le rapport numéro quatre. Il y a eu un comité qui a fait une analyse de cela et

lorsqu'on a fait le rapport, on a dit que chaque fournisseur de services d'accès devait filtrer les paquets qui sortaient de son réseau vers ce que nous pourrions appeler l'amont d'internet. Ce fournisseur doit filtrer et éliminer les paquets qui ne viennent pas d'un espace d'adresses correspondant au gestionnaire de cet espace en particulier, c'est l'un des problèmes les plus importants que nous avons lorsqu'il y a des attaques à l'heure actuelle.

L'autre expérience se rapportait à quelque chose qui est devenu une habitude, c'était ce qui se passait quand les registres, les bureaux d'enregistrement ainsi que ceux qui fournissaient des services d'hébergement pour les DNS, quand ils ne disaient pas aux clients à qui ils présentaient la requête, que le nom de l'enfant qu'ils cherchaient n'existait pas ils lui répondaient par un mensonge.

Le système le plus connu a été celui du site de recherche de Verisign, parce que les médias s'en sont occupé donc les gens ont commencé à faire des commentaires et cela a soulevé beaucoup de problèmes parce que bon nombre d'applications et bon nombre de gestionnaire de serveurs ont pensé que si l'on cherchait un nom qui n'existait pas, le système de noms de domaines devait répondre, cela n'existe pas et il en va de même pour la collision que nous analysons en ce moment. Voilà donc les deux problèmes les plus critiques à mon avis, où la question de la contrefaçon des adresses est toujours présente et n'a pas encore trouvé de solution.

Nous savons très bien aussi, cela nous le connaissons aussi sous le nom de BCP 38.

AARON:

Je viens du Sri Lanka et ma question est la suivante. En termes de sécurité, quels sont les problèmes soulevés par la proposition de résolution des ARDS.

PATRICK FALTSTROM:

En ce moment, nous analysons les recommandations de l'AWD mais nous ne savons pas encore. D'autre part nous avons plusieurs documents liés au WHOIS où nous signalons en des termes techniques que nous avons besoin de conditions que la communauté a déjà présenté comme par exemple le contrôle d'accès au cas où l'on voudrait donner un accès aux données de WHOIS, où les organismes d'application de la loi peuvent avoir un certain accès ainsi que les gens qui ont des marques déposées.

Les utilisateurs peuvent en avoir d'autres... On a des problèmes de confidentialité, ce dont nous avons débattu est lié au problème de la mise en œuvre de mesures de sécurité autour de cela, par exemple les données qui sont cachées pour des questions de confidentialité, qui ne sont pas filtrées. Et c'est toujours un cas où pour une législation déterminée on ne peut pas déplacer les données se rapportant à l'information personnelle, cela ne peut pas être déplacé au sein de l'Internet.

Notre problème technique existant que nous avons signalé, concerne l'internationalisation. Le nom d'une personne doit-il être traduit, translittéré ou doit-il être présenté comme il apparaît dans sa langue d'origine. Par exemple, même lorsque je travaille avec des noms de domaines internationalisés il y a une norme écrite, je comprends comment fonctionnent les caractères en Suédois, en Arabe et en Chinois mais je

ne peux pas parvenir jusque là même si je comprends comment ça fonctionne.

Si je vois quelque chose en Arabe, cela continue à ne plus avoir de sens. Ma question est la suivante, si par exemple je cherche l'un de vos noms ou prénoms en Arabe, est-ce que cela va me venir en Arabe, cela va être traduit dans ma langue, est-ce que ça va faire l'objet d'une translittération, est-ce que je pourrais le prononcer même sans savoir exactement ce que c'est, même si je sais que c'est un nom ou un prénom

Voilà donc toute une série de questions, il y a beaucoup de thèmes sur lesquels il faut que nous travaillions.

JANICE DOUMA LANGE:

Je crois que nous avons une question posée à distance, Lars, le Pakistan demande combine de serveurs fonctionnent sur IPv6 et quand est-ce que l'infrastructure a changé, l'infrastructure de la racine, après la mise en œuvre de l'IPv6.

LARS-JOHAN LIMAN:

Le système de serveurs racines possède 13 adresses IP. Chacune d'elle peut se servir de différents serveurs et l'on commence à utiliser. Je ne sais pas combien d'IPv6 il y a, mais je crois que c'est la plupart. Patrick me dit qu'il peut y répondre, bon, parce que je pense que c'est le cas de tous sauf deux.

Vous pouvez vous rendre sur la page <http://www.root-servers.org/>

Vous allez pouvoir voir pour chaque lettre où se trouvent les serveurs, etc. Il s'agit de tous les serveurs sauf trois qui peuvent accéder sur Ipv6. Cela ne signifie pas qu'ils puissent accéder à tous les sites, où ils sont localisés sur Ipv6, mais c'est assez correct, vous pouvez vous rendre sur le site que je viens de vous donner pour chercher un peu.

En fait le service donné par les serveurs racines pour l'Ipv6 est bon et nous voyons seulement quelques questions qui viennent par IPv6, la plupart des questions sont posées sur IPv4, donc je crois que nous sommes dans l'ordre de 96% des questions qui sont présentées en IPv4.

JANICE DOUMA LANGE: JE vois quelque chose sur l'écran de Patrick, il y a quelque chose à propos d'Adobe Connect.

PAUL MUCHENE: Je m'appelle Paul Muchene je viens du Kenya, j'ai deux questions. Je ne sais pas qui pourrait y répondre, la première se rapporte à la manière dont on parvient vers la racine. Comment fait-on pour convaincre les personnes clés à partir des recommandations, est-ce que vous avez le même format que le notre au sein de l'IETF où l'on travaille par consensus, et s'il n'y en a pas, de consensus, comment faites-vous pour résoudre les problèmes.

La deuxième concerne le BCP 38 dont vous avez parlé, c'est une question donc technique. Si l'on tient compte des attaques, du pourriel, etc. Comment le BCP 38 sera-t-il adopté?

LARS-JOHAN LIMAN:

Je vais commencer à répondre, vous avez posé la question sur le processus pour parvenir à un consensus. Pour émettre des recommandations, l'un des graves problèmes ou l'un des grands problèmes que nous avons, RSSAC, c'est que ce document n'a pas existé pendant 15 ans, cela a existé sans que l'on ait de documentation sur la procédure.

Maintenant nous écrivons une documentation toute neuve, nous sommes donc à l'étape de formation pour ainsi dire, où nous essayons de voir de quelle manière nous allons nous y prendre. L'une des choses que je fais, c'est de m'entretenir avec d'autres groupes de travail, avec d'autres comités consultatifs pour obtenir l'information sur la manière dont ils travaillent, quels sont les systèmes qui fonctionnent bien, lesquels pourraient être adaptés à notre environnement.

Donc nous nous formons, la réponse comme Patrick l'a dit c'est je ne le sais pas encore. Mais j'espère bien avoir une réponse pour la prochaine réunion et cette réponse sera publiée sur notre site web.

La deuxième partie je te la laisse Patrick/

PATRICK FALSTROM:

Au sein du RSSAC nous nous servons d'un processus lié au consensus. Moi en tant que président du RSSAC, je décide si nous avons un consensus sur un document ou pas, c'est à dire que l'on travaille sur le document jusqu'à ce que l'on parvienne à un consensus.

La partie qui fait le travail après, on publie le document au sein du RSSAC pour un dernier appel à commentaires qui dure une semaine, par

exemple la question des variantes, se termine aujourd'hui à cinq heures à Durban.

C'est pour cela que tout le monde pour savoir si nous parvenons à un consensus ou pas, dans le SSAC c'est moi qui décide s'il y a un consensus. S'il n'y en a pas nous avons deux outils dont nous pouvons nous servir. Le premier, tout membre du SSAC peut dire qu'il n'est pas d'accord sur un débat, sur un thème spécifique, c'est l'un des points qui peut être soulevé.

Le deuxième point, c'est qu'un membre de RSSAC peut émettre des objections sur un document, et ces objections peuvent être toutes simples, ou des objections concernant la rédaction, et alors la il faut qu'ils expliquent pourquoi cette objection est soulevée.

Dans les deux cas l'information se rapporte au SSAC et elle est ajoutée à ce document. Lorsque l'on lit ce document SSAC, on pourra savoir qui y a participé et s'il y en a qui ont refusé d'y participer ou s'il y a des objections, ces objections y apparaitront aussi.

Une fois dit ceci je dois vous dire que nous avons 3 ou 4 documents sur 57 pour lesquels on a présenté des objections ou des personnes qui ont refusé d'y participer.

Je peux dire que la plupart des documents, pratiquement tous les documents que nous rédigeons sont basés sur le consensus.

Quand au BCP 38, malheureusement, nous n'avons eu aucune mise a jour, nous croyons au SSAC qu'il y a une différence entre le BCP 38 et le SAC, le rapport numéro 4 que nous avons présenté. Nous n'avons pas dit que tous les FAI doivent être filters parce que dans certains cas ils

sont liés avec des FAI ayant différentes paires, donc il est très difficile de faire l'exploitation avec le BCP 38 et il y a un risque accru.

Ce que nous disons dans le SAC 4, nous disons qu'il faut qu'il y ait un filtrage au bout de la source, c'est à dire aussi près que possible de l'ordinateur de la personne qui se sert de cela, c'est là qu'il faut appliquer le filtre.

Au SAC 4 nous avons dit que ce filtrage peut se faire à la source et qu'il peut être difficile à mettre en place, c'est ça que vous pouvez voir au SSAC que nous parlons dans notre document, comme SAC4

C'est plus facile à mettre en œuvre que le BCP 38 mais pour certaines personnes il semble bien qu'il n'y ait pas de différences entre ces deux documents.

JANICE DOUMA LANGE:

Je sais que nous avons deux questions encore, mais la personne du GAC a une réunion à 8h30 donc je vous demande d'être bref.

MWENDWA KIVUVA:

Bonjour à tous, je m'appelle Kivuva, je viens du Kenya, je suis boursier, j'ai une question technique à poser. Le jour des attaques dans les installations de l'Iran, sur Internet, comment peut-on expliquer si cela a concerné le logiciel ou le matériel, et si c'était le matériel dont on s'était servi sur le serveur [inaudible] un mécanisme qui permette de s'assurer qu'il n'y ait plus ces attaques ni pour le logiciel ni pour le matériel.

En plus je reçois des centaines de courriels ou l'on dit que ces attaques proviennent de mon ordinateur, et qui sont envoyés évidemment dans

la boîte du pourriel, et moi je ne sais pas d'où viennent tous ces courriers, je ne sais plus comment les gérer.

Puis j'ai une autre question, sur la manière dont le gouvernement des Etats-Unis contrôle de façon totale la racine, un exemple est lié à ce qui s'est passé avec wikileaks.com, c'était un peu bizarre parce que cela a été enfin... a été diffusé très très très largement et on a trouvé beaucoup de clones de wikileaks, nous ne parlons pas ici de l'indépendance de la racine.

PATRICK FALSTROM:

Bon c'était beaucoup de questions, la réponse rapide pour ainsi dire, c'est que chacun peut se protéger soi-même des attaques qui peuvent avoir lieu, c'est une responsabilité commune de tous sur Internet pour vérifier que tout aussi bien le logiciel que le matériel soient à jour. Il n'y a rien à faire en particulier à cet égard, je ne sais pas si vous voulez une information plus spécifique sur les serveurs, bon nous pouvons en parler plus tard.

Quant à l'indépendance des serveurs racine, ce qui s'est passé avec wikileaks.com, cela n'a rien à voir avec les serveurs, la demande de suppression de wikileaks.com qui est parvenue aux registres, c'est quelque chose qui est lié en quelque sorte aux législations qu'il y a partout dans le monde, où que le bureau d'enregistrement ou le registre se trouve. Ils ont une juridiction ou l'on applique certaines compétences, s'il y a quelque chose qui se passe dans cette juridiction, il faut respecter ce que disent les tribunaux de la juridiction et les organismes chargés de l'application de la loi dans cet endroit.

Mais je crois que ce qui vous inquiète c'est que la décision dans une juridiction déterminée peut avoir des conséquences sur la communication dans d'autres juridictions, et cela se complique lorsque les deux juridictions ne sont pas superposées. Et c'est ça que nous avons rédigé, un document concernant le blocage d'accès aux services au sein du DNS, je ne me rappelle pas le numéro du document mais vous pouvez le rechercher et le lire parce que c'est là qu'il faut lire entre les lignes, comment se servir du DNS pour ne pas avoir accès au service.

LARS-JOHAN LIMAN:

En ce qui concerne votre question sur le logiciel et le matériel des serveurs racine, il y a 12 manières d'exploiter les serveurs racines. Cela peut avoir l'air un peu bizarre, nous coopérons le moins possible, et pourquoi? Bien sur il y a une coopération pour les opérations et nous sommes très stricts dans l'approvisionnement du service correct, et identique indépendamment du serveur racine dont nous puissions parler, mais nous voulons avoir une diversité parce que nous voyons que la diversité est une force donc nous ne devons pas avoir exactement les mêmes procédures. Nous ne devons pas avoir exactement le même logiciel et le même matériel.

Je sais à peine ce que les autres ajoutent. De temps en temps nous faisons un rapport, nous informons de ce que nous utilisons mais nous ne le faisons que de façon très générale.

Bien sur, je pourrais dire que nous avons des procédures et que nous faisons nous-mêmes nos installations, que nous ne faisons pas d'installation à distance sur d'autres sites, nous essayons de nous servir de systèmes sûrs dans la mesure du possible.

Les experts des installations ont des années d'expérience, ils connaissent le développement des normes, la communauté du logiciel, mais la force se trouve dans la diversité. Si Netnod est la cible des attaques, cette même attaque n'aura pas d'effet pour Verisign ou pour ICANN parce que c'est des systèmes qui sont complètement différents.

C'est un point vraiment fort en termes de flexibilité du système, voilà la réponse que je peux vous donner pour le moment. Merci.

JANICE DOUMA LANGE:

Je tiens à vous remercier tous les deux d'avoir démarré la journée si tôt pour venir faire votre exposé devant les boursiers. On va se revoir à Buenos Aires, merci beaucoup, s'il y a des questions encore je te demande de t'en occuper. Tracy. Tracy tu as une présentation, on va la préparer. Tracy Hackshaw est l'orateur suivant. Tracy vas-y.

TRACY HACKSHAW:

Bonjour à tous! Salut! Vous êtes réveillés? Ok.

Je m'appelle Tracy Hackshaw, je suis un ancien boursier, ma dernière participation au groupe des boursiers a été à Carthagène, en Colombie, en 2010. Depuis lors je suis membre du GAC, j'ai été choisi, j'ai été élu Vice-président, je crois que ça s'est passé à Toronto et ma première réunion est cette conférence.

C'est donc ma première réunion en tant que Vice-président, c'est un voyage très intéressant, j'ai commencé à l'ICANN à Sidney, ou vraiment ça s'est très bien passé. Par la suite j'ai participé à la réunion de Carthagène. Pour ceux qui viennent d'arriver, c'est votre premier

voyage, je vous raconte que c'est un moment très intéressant, j'espère que vous trouverez un espace au sein des différents comités et que le voyage du boursier pourra vous inspirer.

Je ne sais pas si vous avez vu ce petit bouquin qui est très intéressant. Il se trouve dans la salle des nouveaux venus, c'est quelque chose d'intéressant à voir. A la page 11 on vous explique ce que c'est que le GAC, si vous ne l'avez pas, procurez-le vous parce que c'est très intéressant, c'est le guide des nouveaux venus, des nouveaux arrivés. Il y a certainement une copie en format informatique sur le Web de l'ICANN.

J'appartiens au GAC, je représente mon pays, Trinité-et-Tobago et comme vous pouvez le voir dans la diapo qui est sur l'écran, je vais faire vite, on est un comité indépendant de l'ICANN qui comprend 120 gouvernements membres, 129 pardon. Il y a presque tous les pays du monde, on est au nombre de 129 maintenant et je crois que dans cette réunion il y a environ 70 ou 80 pays membres qui sont représentés, qui sont présents.

C'est justement celle-ci la salle du GAC, vous voyez elle est de plus en plus grande, la table est de plus en plus grande, on ne se voit plus les visages mais on va voir comment on pourra gérer cette question au GAC. Il y a aussi des membres de ce que l'on appelle les organisations intergouvernementales comme l'OCDE, l'IMPO, l'Interpol, etc. qui ont le statut d'observateur. Dans la salle il y a des membres des gouvernements et des organisations intergouvernementales et c'est très important.

Tout d'abord parce qu'il y a le processus des nouveaux gTLD et aussi pour tout ce qui est du cyber-délit et de la cyber-sécurité. Les gouvernements travaillent ensemble pour résoudre la question. Les organisations intergouvernementales ont un rôle intéressant dans ce sens.

Le rôle du GAC dans le livre jaune et dans la diapo, on dit que le GAC est un comité consultatif, il s'agit d'un organisme qui donne du conseil et pas une organisation de soutien, le GAC donne son avis, le GAC donne son avis au conseil d'administration de l'ICANN. On se réunit pour donner des conseils, des avis ou des recommandations. L'important c'est que les avis du GAC répondent aux statuts. Les statuts du GAC sont assez singuliers pourrait-on dire, je vais les lire.

Je vais les lire lentement, « l'avis du GAC sur des politiques publiques doit être tenu en compte aussi bien dans l'adoption et la formulation de politiques ». Voilà donc, ça c'est le conseil normal et il est très important, dans l'hypothèse où l'ICANN devrait prendre des actions qui ne soient pas cohérentes avec l'avis du GAC, on doit informer immédiatement le comité et clarifier les raisons pour lesquelles l'avis du GAC n'est pas respecté.

Le GAC et le conseil doivent essayer de bonne foi, de manière efficace de trouver une solution mutuellement acceptable. Et puis après, au cas où il n'y aurait pas de solution possible, le conseil de l'ICANN doit préciser les raisons pour lesquelles l'avis du GAC n'a pas été respecté. Et cette déclaration doit avoir lieu sans préjudice des droits et des obligations des membres du GAC et des responsabilités stipulées.

Cette déclaration est très importante, cette affirmation est très importante parce qu'on a perçu au sein de la communauté du GAC que les gouvernements représentent les intérêts individuels en plus des intérêts du GAC.

Au sein du GAC, ce que nous faisons, c'est autour de cette même table, nous essayons d'arriver à ce que l'on appelle consensus. Que veut dire consensus? On prend place autour de la table et on ne vote pas, on essaie d'arriver au consensus. On discute, il y a des débats, des discussions sur des questions courantes et nous essayons d'arriver à un consensus.

Ce consensus, normalement, est produit sous la forme d'un communiqué qui est émis à la fin de la réunion. Il y a eu plusieurs réunions avec plusieurs communiqués où on a émis ainsi des objections par consensus, ce sont des objections pour des candidatures aux nouveaux gTLD. Ce que nous voyons c'est qu'il y a un processus sans vote mais que les membres décident de mettre une objection, et au cas où un membre du comité déciderait d'objecter l'objection, alors là il n'y a pas de consensus.

Pour ceux qui connaissent la question de patagonia, amazon et tous ces problèmes-là, vous devez sans doute savoir ce qui s'est passé à Pékin. Il y a eu une ou deux, une objection pour africa et une autre pour un code de pays. On a eu deux objections qui n'ont pas été objectées, donc avec consensus. Qu'est-ce que cela veut dire? Que les gouvernements peuvent initier une action au sein du GAC ou en dehors pour défendre leurs intérêts.

Il est important de comprendre que les questions gouvernementales sont considérées très sérieusement par les gouvernements et nous considérons le GAC comme un moyen pour travailler au sein du modèle multipartite de l'ICANN. Toutefois les gouvernements sont intéressés aux questions d'intérêts publics, de politiques publiques, alors nous travaillons sur ces questions d'intérêt public.

En ce qui concerne les questions liées au cyber-délit, à la cyber-sécurité IDN, etc. En général il n'y a pas de conflit, il n'y a pas de discussion, il n'y a pas de grands problèmes en ce qui concerne l'avis du GAC. De temps en temps il y a des conflits qui apparaissent et ce qui arrive c'est que le GAC essaie de résoudre ces conflits avant l'émission de son avis au conseil d'administration. Le GAC essaie de gérer la question avec le conseil d'administration.

Hier, en coulisse, il y a eu des conversations entre les Présidents et les Vice-présidents avec des membres des différents gouvernements, par exemple sur les chaînes de caractères susceptibles de se prêter à confusion, des questions comme l'utilisation du singulier et du pluriel. Les membres du GAC donnent des avis au conseil, ils posent des questions sur ce qu'ils ne comprennent pas.

En coulisse il y a beaucoup de conversations qui sont faites au niveau des sous-comités ou des conversations privées directement avec les membres du conseil.

Comme je vous le disais, l'avis du GAC peut être différent. Je vous invite à visiter le site web du GAC: gac.icann.org

Vous y trouverez une liste, un fichier très complet de tous les avis du GAC, je crois depuis 2002. Vous trouverez les questions liées à l'IDN et même avant de commencer les principes du GAC sur les nouveaux gTLD, depuis avant 2013. Vous trouverez tout cela enregistré dans des avis du GAC qui sont disponibles pour consultation.

Le site est ouvert à tout le monde, je ne sais pas si les gens visitent normalement le site pour essayer de comprendre quelles sont les activités du GAC. Dans ce site on peut aussi savoir comment devenir membre du GAC, il y en a parmi vous qui sont des membres de gouvernements, il y a des boursiers qui sont des fonctionnaires ou des employés du gouvernement, vous connaissez des membres du GAC, il y en a qui appartiennent à des gouvernements, vous connaissez des membres du GAC? Il est très important que vous connaissiez le représentant du GAC qui correspond à votre pays.

Pour finir avant de recevoir vos questions, la chose suivante: je vous recommande que dans vos pays, tout premièrement, vous devez identifier quel est le représentant du pays auprès du GAC, et que vous leur présentiez vos idées, racontez-leur qui vous êtes, ce qui vous intéresse et vous allez vous surprendre.

Comme vous avez du avoir vu hier soir, les représentants du GAC c'est des personnes comme vous, des gens qui veulent passer un bon moment, s'amuser, c'est pas seulement des gens qui mettent la cravate, c'est des personnes, des gens comme tout le monde alors ils sont prêts à vous entendre, prêts à savoir ce que vous voulez faire de l'Internet et de toutes les questions liées à l'Internet.

Eux, ils représentent les gouvernements, et les gouvernements, vous le croyez ou pas, représentent les personnes, sont choisis par les individus. Et le GAC essaie de représenter les intérêts du pays et de la population de ce pays. Tout ce qui représente les utilisateurs au sein des différents groupes de l'ICANN représente des personnes, des individus, ainsi que le GAC, alors je vous suggère d'identifier et de contacter le représentant du GAC de votre pays.

Toutes les adresses email se trouvent sur le site du GAC, vous pourrez leur envoyer un courriel, c'est de l'information publique et vous allez être surpris parce qu'ils veulent vraiment interagir avec vous. Sinon vous pouvez assister aux réunions du GAC, après la séance actuelle il va y avoir une séance ouverte entre GAC et ALAC, et racontez leur d'où vous venez: je viens de ci, de la, voici mon problèmes, c'est ce que je veux vous raconter. Vous allez vous surprendre, vous allez être surpris du fait qu'ils sont intéressés à tout cela parce qu'il y a des membres qui viennent ici pour comprendre même de quoi il s'agit.

C'est très important que vous leur présentiez vos problèmes et vos soucis. Et bien je crois que ça a été une bonne introduction, je ne sais pas si vous avez des questions, il y a encore sept minutes.

KADIAN DAVIS:

Je viens de la Jamaïque, j'appartiens au programme des boursiers, j'ai un souci par rapport à la Jamaïque. Bien que nous ayons un représentant auprès du GAC, il semblerait que le gouvernement n'a pas une connaissance très approfondie de l'importance de l'ICANN, ou de l'importance pour le pays.

Que conseillez-vous pour que le représentant du GAC puisse sensibiliser par rapport à l'importance de l'ICANN dans notre pays.

TRACY HACKSHAW:

Je crois que c'est un problème normal dans les pays en développement, le problème de l'ICANN n'est pas très bien connu ou très bien compris. Il y a beaucoup de pays en développement dans les Caraïbes, en Afrique, et aussi dans la région du Pacifique, l'ITU c'est normalement ce qui est considéré comme l'organisme de l'Internet. Pourquoi?

Notamment parce que l'UIT finance des projets dans la région, les gouvernements, des fonctionnaires gouvernementaux savent quelles sont les activités de l'UIT. Il y a des représentants qui ont été des boursiers alors il est très important pour vous de travailler avec quelqu'un comme Gary Campbell, représentant de la Jamaïque, que vous utilisiez l'information du chapitre avec l'ISOC. Vous venez de la Jamaïque et dans certains pays les chapitres ISOC sont les points de lobbying.

Pour s'assurer que le gouvernement comprenne ce que c'est que l'ICANN et l'ISOC, qu'il ne s'agit pas uniquement de télécommunications, que l'UIT a aussi traité la gouvernance, aux parties-prenantes.

Il est donc très important de s'assurer que tout cela soit bien connu. Je reconnais donc la difficulté de travailler avec la communauté pour faire du lobbying, mener des réunions avec des représentants de gouvernements conjointement avec des représentants de l'ICANN. Vous allez être surprise de la manière dont cela change au fur et à mesure.

Dans les pays en développement, c'est très difficile d'avoir une réunion avec ces personnes, de demander une réunion avec ces personnes mais invitez-les dans vos réunions conjointes.

FARZANEH BADIEI:

Je m'appelle Badiei, je viens de l'Iran et j'ai trois questions à poser.

Les pays membres du GAC sont des membres des Nations-Unies ou il y a d'autres critères pour choisir les membres?

Deuxièmement, la moitié des membres du conseil, que se passe-t-il lorsque il n'y a pas de soutien à l'avis du GAC, dans le cas des nouveaux gTLD je ne comprends pas pourquoi les gouvernements discutent de la question de politique publique, je ne sais pas si les organismes de la société civile ont quelque chose à dire sur les candidatures des nouveaux gTLD ou si c'est seulement les gouvernements qui peuvent présenter des objections à ces demandes.

TRACY HACKSHAW:

On va parler rapidement des statuts, les membres du GAC, c'est à dire n'importe quel pays peut être membre du GAC. Il doit y avoir la représentation de toute économie et il y a aussi des organisations internationales qui doivent faire la demande à la présidence du GAC.

C'est comme le système des Nations-Unies, le GAC est basé sur la liste des Nations-Unies, il peut y avoir des représentations au sein du GAC.

En ce qui concerne votre deuxième question

FARZANEH BADIEI: Les membres du conseil n'acceptent pas normalement les suggestions

TRACY HACKSHAW: Je crois que c'est 10% des cas. En ce qui concerne le programme des nouveaux gTLD, je ne crois pas que ce soit juste de dire que les gouvernements sont les seuls qui participent au programme des nouveaux gTLD parce que c'est toute la communauté qui fait des recommandations.

Ce qui arrive c'est que les gouvernements sembleraient avoir une fonction unique, exclusive parce qu'ils peuvent présenter une objection pour n'importe quelle raison. Pas à tout moment hein, parce que la période est prête à être clôturée, mais la raison pour laquelle cela se passe c'est que les intérêts de la politique publique peuvent affecter beaucoup de gens.

Il y a des lois internationales, analysées par les gouvernements, et l'ICANN ne doit pas voir toutes les lois du Monde, mais par exemple en Macédoine, un pays qui s'appelle la Macédoine, il y a une loi qui interdit l'utilisation d'un nom déterminé, et le nom allait être approuvé par l'ICANN, et à moins que la Macédoine présente ce problème, l'ICANN ne va pas le savoir, alors le gouvernement peut agir et dire « cette chaîne de caractères n'est pas acceptable dans notre pays alors nous voulons présenter une objection à cette chaîne de caractères ».

Voilà donc un grand défi pour les gouvernements. Il est nécessaire de comprendre qu'il existe des lois nationales qui sont plus importantes, qui ont plus de valeur que les normes d'ICANN. On ne peut pas faire

quelque chose qui puisse offenser un autre pays, on ne peut pas le faire
si c'est une offense pour un autre pays, on ne peut pas le faire.

Alors il faut gérer tout ça, les gouvernements jouent donc un rôle dans ce sens. Pour le cas de amazon par exemple, un grand nombre des objections ont été présentées par la société civile, par les utilisateurs et la même chose pour patagonia, brasil Tous les citoyens ont donné leur soutien pour présenter l'objection, ce n'est pas le gouvernement qui l'a décidé mais le gouvernement a dit, je ne veux pas que patagonia ou amazon soient délégués dans d'autres juridictions, etc.

Alors c'est justement pour chercher un équilibre

JANICE DOUMA LANGE:

Je vais donc céder la parole à Tracy parce qu'en tant que vice-président il doit assister à une réunion mais si vous voulez sortir avec lui vous pouvez le faire, vous devez le saisir là ou vous le trouverez, nous nous allons continuer et nous allons continuer à travailler avec nos amis de NPOC, le regroupement des organisations à but non-lucratif. Tracy merci énormément de ta participation.

Je veux vous rappeler parce que je vois qu'il y en a beaucoup d'entre vous qui ont leur micro-ordinateur allumé, je vous prie en ce moment de bien vouloir éteindre pendant un certain temps vos micro-ordinateurs parce que je veux vous voir centrés sur ce que nous faisons ici dans la salle. Moi je veux voir vos visages.

MARIE-LAURE LEMINEUR: Bonjour, je m'appelle Marie-Laure Lemineur, je suis la Présidente du NPOC, et pour nos amis de l'Argentine, je voudrais savoir comment vous allez, je vous souhaite la bienvenue à l'ICANN. Je ne sais pas vous voudrez peut-être vous présenter Klaus et puis je vais enfin faire mon introduction.

RUDI VANSNICK: Je m'appelle Rudi Vansnick, je suis le Vice-président du Comité des Politiques du NPOC, je travaille depuis 10 ans dans ce monde de l'ICANN. Avant, je travaillais au comité consultatif d'AT-Large, j'ai été un des membres qui a établi l'AT-Large en 2003. Et en 2007 j'ai été un des membres fondateurs d'EURALO, l'organisation régionale d'AT-Large. Je ne vais pas parler toutes les langues que je parle parce qu'il n'y a pas d'interprétation pour toutes ces langues ici derrière nous, mais bon je vais revenir à tout ce que je devrais dire plus tard. Je vais céder la parole à Klaus.

KLAUS STOLL: Je m'appelle Klaus Stoll, je suis fonctionnaire du programme du NPOC. Dans ma vie privée je suis directeur général d'une organisation, d'une fondation. Il y a 10 ou 11 ans, j'ai trouvé par hasard une réunion de l'ICANN en Europe, je suis tombé sur une réunion de l'ICANN en Europe et j'ai vu des choses dont je n'ai plus pu me défaire jusqu'ici.

Je ne sais pas si c'est l'enthousiasme de l'ICANN, ou enfin le nom que vous voudrez donner à cela, mais c'est l'une des modalités de l'exercice du gouvernement et pour ceux qui travaillent près des Nations-Unies et

du reste des gouvernements qui y sont représentés, dans l'une des entités, sinon la meilleure, pour vous dire comment fonctionne l'ICANN.

Ce qui marche bien et ce qui ne marche pas au sein de l'ICANN, je crois que l'un des meilleurs lieux pour se retrouver, c'est justement celui-ci donc je vous remercie d'être venus nous rejoindre.

MARIE-LAURE LEMINEUR:

Je n'ai pas de présentation formelle, parce que je crois qu'il faut partager certaines réflexions, certaines idées, je vois des visages qui me sont familiers par là, bonjour. Bon, je ne veux pas trop parler et je ne veux pas faire étalage des langues que je parle, bon des fois il m'arrive de vouloir être gentille et de parler les langues de tout un chacun.

Nous représentons au sein des NPOC, si vous me dites que ce n'est pas sexy comme nom bon je vous dis que oui, mais en fait c'est un regroupement des organisations à but non-lucratif. Nous représentons les intérêts des associations à but non-lucratif au sein de l'ICANN, nous travaillons sur la protection de la NCUC et nous sommes le NPOC. Nous sommes membres d'organisations non-gouvernementales, les ONG qui vont des plus petites aux plus grandes partout dans le monde.

Cela signifie que si l'un d'entre vous appartient à une ONG et que vous voulez nous rejoindre, bien sûr nous allons vous accueillir chaleureusement. Nous sommes un regroupement récent, je crois que nous sommes le groupe le plus récent depuis sa création au sein de l'ICANN. Cela signifie que nous avons besoin de personnes qui viennent nous rejoindre qui soient fortement motivées, fortement engagées sur la gouvernance d'internet et sur tout ce qui concerne le DNS.

Je vais vous donner quelques exemples des thèmes que nous abordons pour que vous ayez une idée pratique des thèmes sur lesquels nous travaillons quotidiennement. Pour ICANN et pour les DNS en particulier une question liée à la base de données WHOIS, il y en a peut-être parmi vous qui la connaissent. Toute cette question du whois dont on a débattu pendant des années, et même bien des années avant mon arrivée. Je suis là depuis un an tout juste, tout cela se rapporte à des questions de confidentialité, de protection de données.

Bien sûr tout cela va au cœur des ONG et de ceux qui parlent de la protection des droits de l'homme, de la liberté d'expression, certains membres des ONG affrontent des situations très difficiles dans certains pays, donc si les données privées, ce que nous estimons être des données privées, ou il y a des noms, des données de contact, sont présentées de manière publique, avec un accès illimité pour tous, cela est assez complexe à notre avis, ce n'est pas quelque chose de bon.

Donc, au sein de l'ICANN, nous participons à un groupe de travail pour essayer de suggérer qu'il faut être vraiment très prudent là-dessus, et que les gens prennent conscience, qu'ils soient sensibilisés, qu'ils sachent qu'il faut introduire cette notion de protection de la confidentialité des registrants.

Ce sont des thèmes très importants pour nos membres. D'autres thèmes importants sont liés à la protection des noms des ONG, les noms de domaines. On peut avoir des problèmes qui se sont posés pour certaines ONG dans les cas de désastres dans certains pays. Des organisations de bénévolat qui existent trouvent des fois en ligne certaines personnes pas très correctes qui se servent de leur nom en

ligne, ils veulent toucher l'argent que les gens donnent à ces ONG, et bien sûr c'est une contrefaçon, c'est une organisation frauduleuse et l'argent n'arrive pas vraiment à l'organisation en question.

Au sein de l'ICANN, nous avons différentes manières de travailler, de participer, j'imagine que maintenant vous comprendrez que l'organisation est assez complexe, qu'il y a plusieurs processus qui se déroulent parallèlement. Nous participons à des groupes de travail, voilà l'une des modalités de participation. Vous savez aussi, pour les membres de la communauté, vous savez que vous pouvez présenter vos commentaires, cela se rapporte aussi aux intérêts de la communauté et nous au sein du comité exécutif, nous disons, bon on va parler de ceci on dit qui va se rendre dans certaines réunions, selon l'expérience, les connaissances préalables spécifiques, etc.

Ou bien nous pouvons décider de faire un commentaire public, c'est une autre manière de travailler. Parfois on n'a pas le temps d'être trop concernés et c'est du travail volontaire, c'est du travail de bénévolat quelque part parce que cela signifie qu'il y a toutes les semaines ou presque toutes les semaines des téléconférences d'une heure, deux heures en ligne. Et avec tout ce qu'il faut lire entre l'une et l'autre, on a besoin non seulement d'être en ligne mais il faut faire ses devoirs si on veut travailler sérieusement, il faut le faire.

Si on veut, on peut participer de manière passive parce qu'on n'a pas le temps de tout lire mais ce n'est pas facile non plus parce qu'on ne peut pas faire de contributions. Pour vous c'est intéressant peut être pour des questions d'ordre professionnel ou pour d'autres peut-être qui sont

très actifs, qui sont passionnés par ce qu'ils font et ils contribuent longuement par leur lecture, par leurs commentaires.

Parfois on n'a pas le temps de participer mais on s'intéresse à ce qui est dit alors on peut rédiger des déclarations de politiques ou bien faire un commentaire au sein de NPOC ou bien se réunir avec nos collègues du regroupement non commercial et dire, bon nous allons présenter un commentaire.

Bien sur on peut faire du lobbying dans les couleurs et je parle de lobbying au bon sens du terme, au sens correct du terme, je veux le dire avec un sens positif. Parfois on peut aller s'entretenir avec quelqu'un d'un autre regroupement et lui dire écoutez je suis inquiet à propos de ceci ou de cela, est-ce que nous pourrions travailler ensemble là-dessus? Est-ce que vous êtes d'accord sur ce que nous disons, nous pourrions faire ceci ou cela.

Donc voilà une manière de travailler, nous organisons aussi des séminaires sur des questions ponctuelles qui nous semblent très importantes, par exemple dans la réunion précédente de l'ICANN à Pékin, nous avons organisé un séminaire sur le rôle de la jeunesse au sein du DNS. Nous avons aussi organisé un atelier sur l'impact des.ngo sur la société civile, je ne sais pas si vous les connaissez mais il y a une nouvelle extension des noms de domaines qui est.ngo

C'est une nouvelle option disponible sur le marché, nous invitons différents experts du secteur privé, des avocats, des membres de la société civile, chacun depuis sa perspective à partager avec nous sa vision de l'introduction de ce.ngo et l'impact que ça peut avoir sur la société civile.

Dans ce contexte par exemple, il y a un thème en particulier, qui est lié au registre.ngo qui doit définir comment il va enregistrer des ONG légitimes, parce qu'il faut donner le.ngo à une organisation qui en soit vraiment une. Ceux qui participent à une ONG savent qu'il y a toutes sortes d'ONG partout dans le monde et il y en a qui sont des vraies et d'autres qui sont des fausses ONG et ça c'est un aspect intéressant bien sûr.

Nous avons cet après-midi un séminaire sur un projet qui nous tient à cœur qui s'appelle i-Info Alliance, mon collègue Klaus va vous en parler, va vous parler de cette alliance.

KLAUS STOLL:

Oui, on a parlé d'un site très ennuyant de l'ICANN, c'est Marie-Laure qui l'a fait, c'est ce que nous faisons, voilà pourquoi je suis assis parmi vous. Je serais ici pendant cinq jours, je vais m'asseoir avec une climatisation et je ne vais pas mourir seul lentement mais doucement, comme ça soigneusement.

Il y a une partie très importante, fascinante de l'ICANN qui se développe en ce moment, et je vais commencer par quelque chose de fondamental. Lors de la fondation de l'ICANN il y avait des conférences, il n'y avait pas trop de monde qui sache ce que c'était que l'Internet et il n'y en avait que très peu qui étaient infectées par l'Internet.

A l'heure actuelle cette infection s'est répandue énormément, il y a très peu de personnes, de celles qui sont parmi nous et qui font de la gouvernance d'Internet, mais tout le monde là en dehors en est infecté.

Donc si nous ne gérons pas, si nous ne voyons pas comment faire pour combler cette brèche il n'y a pas de motif pour réclamer une légitimité et on ne peut pas faire de réclamation ni d'une part, ni de l'autre. Et aussi nous avons créé ce que nous appelons le I-Info Alliance, il ne s'agit que d'une alliance de parties-prenantes à la gouvernance d'Internet dans le but essentiel de, et maintenant vous allez écouter tous les mots bizarres, la démocratisation de l'Internet.

Pour que tout le monde sache quels sont les effets de la gouvernance d'Internet sur eux et comment la gouvernance est gérée, ce que nous essayons de faire c'est de réunir les différents groupes et nous n'essayons pas de faire une autre organisation, nous disons délibérément, nous ne voulons pas constituer une autre organisation, nous ne voulons pas avoir d'autres questions de gouvernance, nous ne voulons pas un autre espace de parole, parce que le moment des paroles est déjà passé.

Ce que nous voulons c'est travailler ensemble et dire comment nous parvenons, cela peut sonner un peu bizarre pour vous, mais comment nous atteignons les masses pour ainsi dire. Cela se rapporte à la mise en œuvre de différents types d'actions, l'une d'elle c'est gTLD pour le développement. Le programme est très intéressant, il y a beaucoup d'opportunités et d'occasions que l'on aurait pu imaginer pour avoir des effets positifs dans tous les développements possibles de l'économie à la culture en passant pour tous les secteurs.

Nous sommes en Afrique et vous auriez du être à Pékin, et avant Pékin on disait pourquoi les conférences ne sont faites que pour ceux qui ont les TLD, pour les candidatures de l'Afrique. Bon vous savez quelle est la

réponse? Elle est très simple, on a le temps, on a l'argent, pour avoir un nouveau gTLD, est-ce qu'on peut le faire si on n'a pas un plan d'affaires, si on ne sait pas comment on va avoir un retour sur investissement?

Il y a beaucoup de personnes ici en Afrique avec deux ou trois millions de dollars à dépenser pour de nouveaux gTLD, ce sont nous avons besoin donc c'est d'un plan d'affaires, et ces plans d'affaires existent, ils sont là, ils s'appellent gTLD basés sur la communauté.

Nos amis Asiatiques les exploitent depuis des années et il y a une grande expérience à ce sujet en Amérique latine aussi, cela peut être très facilement transposé en Afrique, nous essayons donc de promouvoir cette idée des gTLD basés sur la communauté et de leur mise en œuvre.

Il ne s'agit pas que de paroles, il faut les exploiter, il faut les faire fonctionner.

Le deuxième domaine auquel nous travaillons concerne la mise en application de la diffusion extérieure avec le public en général, de quoi nous parlons en termes pratiques. Plus de choses à recueillir, plus de projets, plus de pages web pour aller savoir ce que c'est qu'un ccTLD, non, c'est fini. Je crois que la plupart d'entre vous savent ce que c'est la BBC ou CNN, un programme de cinq ou six minutes pour pouvoir expliquer à tout le monde ce que c'est que la gouvernance d'Internet, comment ça fonctionne.

On a besoin que de ça, rien que cela pour que les gens sachent comment cela fonctionne. On vient de me dire que j'ai peu de temps, c'est donc mon dernier commentaire. C'est vraiment très bon de parler

d'associations multisectorielles mais cela ne signifie pas lorsque nous en parlons que cela fonctionne.

Les associations multisectorielles doivent être basées sur des situations gagnant-gagnant. Tous autour de la table doivent quitter cette table avec quelque chose de positif. L'un des points sur lesquels nous travaillons c'est sur tout ce qui concerne la gouvernance d'Internet pour créer des situations gagnant-gagnant où tout le monde gagne. Si vous voulez en savoir davantage il y a beaucoup de documentation mais bien mieux que cela c'est d'assister à notre séance à 2 heures de l'après-midi, à une séance d'une demi-heure si vous voulez avoir davantage d'informations. Si vous avez des questions, des inquiétudes des soucis, venez nous voir il y a suffisamment de place pour tous.

MARIE-LAURE LEMINEUR:

Je voudrais que mon collègue Rudi prenne la parole parce que c'est le président des politiques ainsi que le trésorier, il a donc le pouvoir, c'est celui qui tire les cordons de la bourse.

En ce qui concerne la politique il veut peut-être nous raconter quelque chose, pour des questions de politique, pour que vous ayez une idée générale de ce que nous faisons à cet égard.

RUDI VARSNICK:

Je ne serais pas trop long parce que vous allez vous endormir, je vous permettrais d'aller dormir après hein. Il y a quelques années que je travaille au sein de l'ICANN, j'ai été pendant huit ans au sein d'AT-Large pour donner mon avis, mes conseils, pour conseiller.

A un moment donné je me suis dit: « ok, c'est très bien de donner ces conseils mais si cela ne sert a personne à quoi bon le faire ». J'ai décidé d'enlever cette casquette et d'en mettre une autre et je n'ai pas tout à fait quitté le monde d'AT-Large parce que j'adore ça. Je continue à y participer, je suis membre du conseil d'administration de l'ISOC, je vois que mon ami Tijani sait cela et connaît certains collègues avec lesquels nous travaillons en commun, bon, voilà.

Je vais vous raconter ce que je voulais vous dire, il y à quelques mois, après des allées et venues, j'ai décidé de me rendre sur le monde de la politique. Je pense que si l'on veut faire quelque chose il faut commencer le travail de conseil à l'étape la plus précoce. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'on arrive au conseil d'administration et qu'ils redescendent vers le monde des politiques.

Mes objectifs consistent à tendre un pont entre les conseillers et les conseils et les équipes de politique et donc lancer un conseil, un avis très intéressant à une étape précoce et travailler sur ce conseil dans le monde de la politique de telle manière que lorsque cet avis parviendra au conseil d'administration, la politique aussi importante qu'elle puisse être puisse apparaitre en parallèle.

A ce moment la donc le conseil d'administration ne pourra dire, il n'aura pas d'excuse pour vous dire, bon d'abord la politique et puis vous allez entendre non, non, non. Ils vont entendre exactement ce que notre PDG, Fadi Chehade, a dit, l'ICANN doit bouger très rapidement, moi mes jambes sont courtes mais je peux aller très vite. Je peux demander à mes collègues d'AT-Large de confirmer ce que je dis, je vais très vite, je suis une personne rapide et j'aimerais bien retrouver parmi vous des

collègues de la NPOC, je voudrais trouver des gens qui rejoignent notre effort pour avoir les meilleures politiques aussi précocement que possible.

Donc vos oreilles et vos yeux bien ouverts s'il vous plait et ne fermez pas la bouche, je veux que vous parliez, je veux vous voir à la prochaine réunion, je veux que vous participiez à nos côtés lorsque vous pourrez le faire nous sommes ouverts. J'espère vous rencontrer encore une fois

MARIE-LAURE LEMINEUR: Merci Rudi, sur le site web qui est www.npoc.org je ne sais pas si vous avez des questions, nous avons quelques minutes pour les questions ou les commentaires. Si vous n'en avez pas, je vous remercie, j'ai été très heureuse de pouvoir m'adresser à vous. Nous espérons vous revoir, merci beaucoup, bonne journée à tous.

Le séminaire se fait à la salle 3D à 2 heures.

RUDI VARSNICK: Ce que vous devez faire c'est suivre les autres.

JANICE DOUMA LANGE: Merci beaucoup, nous allons enfin clore tout ce que nous avons à faire. Nous allons rendre la salle au GAC, à cinq heures vous avez quelque chose d'autre sur les associations de noms de domaines et les associations sur les passeports électroniques nous ont invités à cette réunion. C'est une séance intéressante, vous pourrez participer, c'est une séance vraiment très différente, nous n'avons jamais eu de semblable auparavant donc l'idée c'est de susciter l'intérêt de la

communauté des entreprises et le matin l'atelier de DNS IPv6. D'abord le DNS, mise à jour sur la sécurité, la stabilité à la salle 6 en ce moment, il y a ensuite en même temps comme tout apparaît dans les transcriptions et tout cela sera traduit on pourra connaître le contenu de toutes ces séances plus tard si vous voulez.

J'espère que vous aurez des occasions d'interaction avec des membres de la communauté en face à face, n'oubliez pas que ces séances sont enregistrées. L'initiative d'apprentissage à distance est une nouvelle initiative que Fadi et d'autres membres de l'ICANN essaient de mettre en place pour avoir une diffusion externe améliorée au sein de la communauté et puis il y a l'ère de l'Afrique Numérique sans Chaines à la salle 1A.

Voilà, analysez tout cela, voyez ce qui peut attirer votre attention ou vous intéresser, s'il y a quelque chose qui ne va pas approchez-vous de moi ou des anciens boursiers et ne nous quittez pas. Il y a des navettes disponibles depuis ce centre de convention pour le gala, ne ratez pas le gala. J'espère que vous aurez une bonne journée.

[FIN DE L'AUDIO]